

THE GREAT CONTROVERSY
CHS. 29,3,25
FRENCH

L'origine du mal

L'origine et la raison d'être du péché sont pour bien des esprits un sujet de vive perplexité. Voyant le mal et ses terribles conséquences, ils se demandent comment tant de souffrances et de malignité peuvent se concilier avec la souveraineté d'un être infini en puissance, en sagesse et en amour. Incapables de pénétrer ce mystère, ils cherchent l'explication dans de fausses interprétations et dans des traditions humaines qui leur ferment les yeux sur des vérités essentielles au salut et clairement révélées dans la Bible. D'autres, enclins au doute et à la critique, trouvent dans le fait que, malgré leurs recherches, ils ne sont pas parvenus à résoudre le problème de l'existence du péché, une excuse pour rejeter en bloc toute la Bible, où sont consignés le caractère de Dieu, sa nature et ses principes à l'égard du péché.

Il n'est pas possible de donner de l'apparition du péché une explication qui en justifie l'existence, mais on en sait assez sur son origine et ses conséquences ultimes pour pouvoir admirer la justice et l'amour de Dieu dans sa manière d'agir en présence du mal. Dieu n'est pas responsable de l'entrée du péché dans le monde : rien n'est plus clairement enseigné par les Ecritures. Aucun refus arbitraire de la grâce divine, aucune erreur dans le gouvernement divin n'a donné lieu à un mécontentement et à une révolte. Le péché est un intrus mystérieux et inexplicable ; sa présence est injustifiable. L'excuser, c'est le défendre. S'il pouvait être excusé, s'il avait une raison d'être, il cesserait d'être le péché. La seule définition qu'on puisse en donner est celle de la parole de Dieu : " le péché est la transgression de la loi " ; c'est la manifestation d'un principe réfractaire à la grande loi d'amour, base du gouvernement divin.

Avant l'apparition du mal, la paix et la joie régnaient dans l'univers. Tout y était conforme à la volonté du Créateur. L'amour pour Dieu était suprême et l'amour mutuel impartial. Jésus-Christ, Verbe et Fils unique de Dieu, était un avec le Père éternel; un par sa nature, par son caractère, par ses desseins. Il était le seul être de l'univers admis à connaître tous les conseils et tous les plans de Dieu. C'est par lui que Dieu avait créé les êtres célestes. " Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux..., trônes, dignités, dominations, autorités. " (Colossiens 1 : 16.) Au Fils comme au Père, l'univers entier était soumis.

La loi de l'amour étant à la base du gouvernement de Dieu, le bonheur de toutes les créatures dépendait de leur parfait accord avec les grands principes de cette loi. Dieu demande de toutes ses créatures un service d'amour, un hommage qui découle d'une appréciation intelligente de son caractère. Ne prenant aucun plaisir à une obéissance forcée, il accorde à chacun le privilège de la liberté morale permettant à tous de lui rendre un service volontaire.

Mais un être voulut pervertir cette liberté. Le péché prit naissance dans le cœur de celui qui, après le Christ avait été le plus hautement honoré de Dieu, et qui était le plus puissant et le plus glorieux de tous les habitants du ciel. Avant sa chute, Lucifer, le Porte-Lumière, était un “ chérubin protecteur ” saint et sans tache. “ Ainsi parle le Seigneur, l’Eternel : Tu mettais le sceau à la perfection, tu étais plein de sagesse, parfait en beauté. Tu étais en Eden, le jardin de Dieu ; tu étais couvert de toute espèce de pierres précieuses. ... Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées ; je t’avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu ; tu marchais au milieu des pierres étincelantes. Tu as été intègre dans tes voies depuis le jour où tu fus créé jusqu’à celui où l’iniquité a été trouvée chez toi. ” (Ezéchiel 28 : 12-15, 17.)

Lucifer aurait pu conserver la faveur de Dieu. Aimé et honoré des armées angéliques, il aurait pu faire servir ses nobles facultés au bien de son entourage et à la gloire de son Créateur. Mais, dit le prophète, “ ton cœur s’est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat. ” (Ezéchiel 28 : 12-15.) Peu à peu, Lucifer se laissa aller au désir de s’élever au-dessus de la position qui lui avait été assignée. “ Tu as voulu te persuader que tu étais un dieu. ... Tu disais en ton cœur : ... J’élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu ; je m’assiérai sur la montagne de l’assemblée. ... Je monterai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut . (Ezéchiel 28 : 6, version synodale ; Esaïe 14 : 13, 14.) Au lieu de veiller à exalter Dieu au suprême degré et à lui assurer la première place dans l’affection de ses créatures, Lucifer chercha à capter à son profit leur allégeance et leurs hommages. convoitant l’honneur que le Père avait conféré à son Fils, le prince des anges aspira à une puissance dont le Christ seul détenait la prérogative.

Le ciel entier réfléchissait la gloire du Créateur et proclamait ses louanges. Tant que Dieu avait été ainsi honoré, on n’avait connu que la paix et la joie. Mais une note discordante, l’exaltation du moi, troubla soudain l’harmonie céleste. Ce sentiment, si contraire aux desseins du Créateur, éveilla de sombres pressentiments chez les êtres qui rendaient à Dieu les honneurs suprêmes. Des conseils célestes adressèrent à Lucifer d’instantes exhortations. Le Fils de Dieu lui représenta la grandeur, la bonté et la justice du Maître de l’univers, ainsi que la nature sacrée et l’immutabilité de sa loi. C’est Dieu lui-même qui avait établi l’ordre qui régnait dans le ciel. En s’en écartant, Lucifer déshonorait son Créateur et attirait le malheur sur sa tête. Mais cet avertissement, donné avec amour et compassion, ne fit qu’éveiller un esprit de résistance. Cédant à sa jalousie envers le Fils de Dieu, Lucifer s’obstina.

L’orgueil que lui inspirait sa haute situation fit naître en lui le désir de la suprématie. Oubliant les grands honneurs dont il était l’objet de la part de son Créateur, fier de l’éclat de sa gloire, il aspira à l’égalité avec Dieu. Aimé et vénéré des armées célestes, il surpassait tous les anges en sagesse et en magnificence. Le Fils de Dieu cependant était reconnu comme le Souverain du ciel. Il partageait la puissance et l’autorité du Père, et participait à tous ses conseils. Lucifer, qui n’était pas informé de la même manière de tous les desseins du Tout-Puissant, demandait : “ Pourquoi le Fils aurait-il la suprématie ?

Pourquoi est-il élevé au-dessus de moi ? ”

Abandonnant alors sa place en la présence immédiate de Dieu, Le fier chérubin alla semer la discorde parmi les anges. Opérant dans le secret, et tout en cachant d’abord ses intentions réelles sous le masque d’une grande vénération pour Dieu, il s’efforça de soulever le mécontentement contre les lois qui gouvernaient les êtres célestes, affirmant qu’elles imposaient des restrictions inutiles. Il prétendait que, eu égard à leur sainteté, les anges ne devaient connaître d’autre loi que leur bon plaisir. Pour gagner leur sympathie, il donna à entendre que Dieu l’avait traité injustement en accordant les honneurs suprêmes à son Fils, affirmant qu’en aspirant à une puissance plus grande et à de nouveaux honneurs, il ne recherchait pas son propre avantage, mais seulement la liberté des habitants du ciel, leur permettant d’atteindre un degré d’existence plus élevé.

Dans sa grande miséricorde, Dieu supporta longtemps Lucifer. Il ne le destitua pas de sa haute position dès les premières manifestations de son mécontentement, ni même lorsqu’il commença à propager ses idées parmi les anges fidèles. Le pardon lui fut offert à plusieurs reprises à condition qu’il se repente et se soumette. Des démarches que seuls un amour et une sagesse infinis pouvaient concevoir furent tentées pour le convaincre de son erreur. Jamais, auparavant, le mécontentement n’avait été ressenti dans le ciel. Lucifer lui-même ne vit pas tout d’abord son erreur et il ne comprit pas la vraie nature de ses sentiments. Aussi lorsqu’on lui prouva que son attitude hostile n’avait pas de raison d’être, convaincu de ses torts, il vit que l’autorité divine était juste et qu’il devait la reconnaître comme telle devant le ciel tout entier. S’il l’avait fait, il eût pu être sauvé, et bien des anges avec lui. Il n’avait pas encore, à ce moment-là, levé ouvertement l’étendard de la révolte contre Dieu. Il avait bien abandonné sa position de chérubin protecteur, mais s’il était revenu sur ses pas en reconnaissant la sagesse du Créateur, et s’était contenté de la place qui lui avait été assignée dans le grand plan divin, il aurait été rétabli dans ses fonctions. Mais l’orgueil l’empêcha de se soumettre. S’obstinant dans sa mauvaise voie, il soutint qu’il n’avait pas lieu de se repentir, et se déclara ouvertement en lutte avec son Créateur.

A partir de ce moment, il employa toutes les ressources de sa gigantesque intelligence à capter la sympathie des anges qui avaient été sous ses ordres. Dans l’intérêt de sa perfide ambition et de sa trahison, il n’hésita pas à fausser le sens des avertissements et des conseils que Jésus lui avait donnés. A ceux qui lui étaient le plus attachés par les liens de l’amitié, il fit croire qu’il était mal jugé, que sa position n’était pas respectée, et qu’on voulait porter atteinte à sa liberté. De là, il en vint à attaquer directement le Fils de Dieu, qu’il accusait du dessein de l’humilier devant tous les habitants du ciel. Puis, pour donner le change aux anges restés loyaux, il accusait ceux qu’il ne pouvait tromper et faire passer dans son camp, de trahir la cause du ciel, c’est-à-dire d’agir comme il agissait lui-même. Pour donner de la vraisemblance à l’accusation d’injustice, qu’il portait contre Dieu, il faussait les paroles et les actes du Créateur. Son système consistait à embarrasser les anges par des arguments subtils touchant les desseins de Dieu. Ce qui était simple, il l’enveloppait de mystère ; et, en dénaturant artificieusement les faits, il jetait le doute sur

les déclarations les plus formelles de Jéhovah. Sa haute position et ses rapports intimes avec l'administration divine donnaient tant de poids à ses paroles, qu'un grand nombre d'anges embrassèrent le parti de la révolte contre l'autorité du ciel.

Dans sa lutte contre le péché, Dieu ne pouvait employer d'autres armes que la justice et la vérité, tandis que Lucifer pouvait faire usage de flatterie et de mensonge. Falsifiant les paroles de Dieu et calomniant les plans de son gouvernement, il prétendit que Dieu n'était pas juste en imposant des lois et des règlements aux habitants du ciel ; qu'en exigeant de ses créatures la soumission et l'obéissance, il n'avait en vue que sa propre exaltation. Aussi l'habileté, les sophismes et la calomnie dont il usa lui donnèrent-ils au début un avantage considérable.

Masquant ses plans sous une apparence de loyauté, il soutint qu'il travaillait à la gloire de Dieu, à la stabilisation de son gouvernement et au bonheur de tous les habitants célestes. Tout en semant l'insoumission parmi les anges qu'il avait sous ses ordres, il donnait hypocritement à entendre qu'il travaillait à éliminer les causes du mécontentement. En proposant des modifications dans les lois et le gouvernement, il affirmait que, loin d'être en révolte, il ne cherchait qu'à contribuer à la sauvegarde de l'harmonie du ciel et au bonheur de l'univers.

Faisant un pas de plus, il se mit à rendre Dieu et son administration responsables du désordre qu'il avait lui-même créé, tout en se faisant fort de corriger et d'améliorer les statuts de Jéhovah. Il demandait seulement qu'on lui permit de démontrer, en effectuant des changements indispensables, le bien-fondé de ses prétentions.

Dans sa sagesse, Dieu laissa Lucifer poursuivre sa campagne jusqu'au moment où elle éclaterait au grand jour. Ses desseins étaient tellement enveloppés de mystère qu'il était difficile, tant qu'il ne s'était pas complètement dévoilé, de démasquer le chérubin protecteur devant les hôtes célestes qui le chérissaient et sur lesquels il exerçait une profonde influence. D'ailleurs, le péché n'avait encore jamais pénétré dans l'univers de Dieu, et les êtres saints qui peuplaient le ciel n'avaient aucune idée de sa malignité et de ses conséquences.

D'autre part, le gouvernement de Dieu ne s'étendant pas seulement aux habitants du ciel, mais à ceux de tous les mondes créés, Satan (*l'adversaire*) songea que s'il pouvait entraîner les anges dans sa révolte, il pourrait aussi ajouter les autres mondes à son empire. Il fallait donc que l'univers tout entier comprît le caractère réel de l'usurpateur

et la vraie nature de ses machinations. Il fallait que, devant les habitants du ciel et de tous les mondes, fussent démontrées la justice de Dieu et la perfection de sa loi. Dans l'intérêt de l'univers entier à travers les âges éternels, il importait que chacun pût voir sous leur véritable jour les accusations de Lucifer contre le gouvernement divin. Il fallait, en outre, d'une manière indubitable, que l'immutabilité de la loi de Dieu fût établie et que les accusations du grand révolté fussent condamnées par ses propres œuvres.

Il fallait laisser mûrir le mal. Voilà pourquoi, lorsqu'il fut décidé que Satan ne serait plus toléré dans le ciel, Dieu ne jugea pas à propos de lui ôter la vie. Le Créateur ne peut agréer qu'une adoration fondée sur un sentiment d'amour et une allégeance dictée par la conviction de sa justice et de sa bonté. Or, si la peine capitale avait été infligée au grand coupable, les habitants du ciel et des autres mondes, encore incapables de comprendre la nature et les conséquences du péché, n'auraient pas pu, dans cet acte sommaire, discerner la justice et la miséricorde de Dieu. Si l'existence de Satan avait été immédiatement supprimée, l'univers aurait servi Dieu par crainte plutôt que par amour. Les sympathies qui allaient au chef de la révolte n'auraient pas complètement disparu, et l'esprit d'insurrection n'aurait pas été entièrement déraciné.

Quand on annonça au chef des rebelles qu'il allait être expulsé, avec tous ses partisans, du séjour de la félicité, il afficha hardiment son mépris pour la loi du Créateur, et réitéra son affirmation que les anges n'avaient pas besoin d'autre loi que leur volonté, qui les guiderait toujours dans la bonne voie. Prétendant que les statuts divins portaient atteinte à leurs libertés, il déclara que son dessein était d'obtenir l'abolition de toute espèce de loi, ajoutant qu'affranchies de ce joug, les intelligences célestes entreraient dans une existence plus élevée et plus glorieuse.

A l'unanimité, Satan et ses anges accusèrent le Fils de Dieu d'être l'auteur responsable du schisme, affirmant que s'ils n'avaient pas été réprimandés, ils ne se seraient jamais révoltés. Obstins et effrontés dans leur révolte, et se disant cyniquement les victimes d'un pouvoir oppresseur, le grand rebelle et ses partisans furent enfin bannis du ciel.

L'esprit qui a fait naître la révolte dans la demeure de Dieu la fomenta encore aujourd'hui sur la terre. Satan poursuit parmi les hommes l'œuvre commencée chez les anges. Il règne maintenant sur " les enfants de la rébellion ". Comme lui, ceux-ci s'efforcent de supprimer les restrictions imposées par la loi de Dieu, et c'est par la transgression de ses préceptes qu'ils promettent aux hommes la liberté. La lutte contre le péché suscite encore aujourd'hui la résistance et la haine. Quand Dieu Parle aux consciences par des messages d'avertissement, Satan pousse les hommes à se justifier et à chercher de la sympathie. Au lieu d'abandonner leurs erreurs, ils excitent l'indignation, contre ceux qui les censurent, comme si ces derniers étaient la cause du mal. Depuis Abel jusqu'à maintenant, cet esprit s'est toujours manifesté envers ceux qui osent condamner le péché.

C'est en calomniant le caractère de Dieu comme il l'avait fait dans le ciel, et en le représentant comme sévère et tyrannique, que Satan a fait tomber l'homme dans le mal. Ayant réussi, il déclare que ce sont les injustes restrictions de Dieu qui ont amené la chute de l'homme, comme elles ont provoqué sa propre défection. L'Eternel, en revanche, définit son caractère comme suit : " Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve son amour jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la rébellion et le péché, mais qui ne tient point le coupable pour innocent. " (Exode 34 : 6, 7.) En bannissant Satan du ciel, Dieu manifestait sa justice et soutenait l'honneur de son trône. Mais quand, entraîné par la supercherie du grand

apostat, l'homme eut péché, Dieu donna une preuve de son amour en livrant son Fils unique à la mort en faveur de l'espèce humaine. C'est au Calvaire que le caractère de Dieu se révéla. La croix prouva à l'univers tout entier que la rébellion de Lucifer n'était nullement imputable au gouvernement de Dieu.

Dans la lutte entre le Christ et Satan, durant le ministère du Sauveur, le véritable caractère du grand séducteur se révéla. Rien ne fut plus propre à éteindre chez les anges et chez toutes les intelligences de l'univers la dernière étincelle d'affection pour Lucifer, que sa guerre cruelle contre le Rédempteur du monde. L'audace blasphématoire avec laquelle il osa demander à Jésus de lui rendre hommage, la hardiesse présomptueuse qui le poussa à le transporter au haut de la montagne et au sommet du temple, la perfidie dont il fit preuve en lui suggérant de se précipiter d'une hauteur vertigineuse, la malignité inlassable avec laquelle il le harcela de lieu en lieu jusqu'à inciter les sacrificateurs et le peuple à renier son amour et à s'écrier : " Crucifie-le ! Crucifie-le ! " — tout cela provoqua l'étonnement et l'indignation de l'univers.

C'est Satan qui poussa le monde à rejeter Jésus-Christ. Voyant que la miséricorde, l'amour, la compassion et la tendresse du Sauveur représentaient aux yeux du monde le caractère de Dieu, Satan fit usage de toute sa puissance et de toute son astuce pour le supprimer. Il contesta chacune des prétentions du Fils de Dieu et employa comme agents des hommes chargés de semer sa vie de souffrance et de tristesse. Les sophismes et les mensonges par lesquels il s'efforça d'entraver l'œuvre de Jésus, la haine manifestée par ses sicaires, ses cruelles accusations contre une vie de bonté sans exemple : tout cela dénotait une rancœur séculaire qui se déchaîna sur le Fils de Dieu au Calvaire comme un torrent de malignité, de haine et de vengeance que le ciel entier contempla dans un silence glacé d'horreur.

Son sacrifice consommé, Jésus monta aux cieux, mais il n'accepta les hommages des anges qu'après avoir présenté au Père cette requête : " Je veux que là où je suis ceux que tue m'as donnés soient aussi avec moi. " (Jean 17 : 24.) En accents d'une puissance et d'un amour inexprimables, le Père fit entendre de son trône cette réponse : " Que tous les anges de Dieu l'adorent ! " (Hébreux 1: 6.) Jésus était sans tache. Son humiliation finie, son sacrifice consommé, il reçut un nom qui est au-dessus de tout autre nom.

Désormais, la culpabilité de Satan était inexcusable. Il s'était montré tel qu'il est : menteur et meurtrier. On comprit que l'esprit qu'il manifestait parmi les hommes qui s'étaient rangés sous son sceptre, il l'aurait introduit dans le ciel s'il en avait eu la possibilité. Il avait prétendu que la transgression de la loi de Dieu ouvrirait une ère de gloire et de liberté : on voyait maintenant qu'elle n'avait amené que l'esclavage et la dégradation.

Les accusations mensongères de Lucifer contre le caractère et le gouvernement de Dieu apparurent sous leur vrai jour. Il avait affirmé qu'en exigeant de ses créatures la soumission et l'obéissance, Dieu demandait d'elles un renoncement et des sacrifices

auxquels il n'eût pas consenti lui-même et recherchait uniquement sa gloire personnelle. Or chacun pouvait maintenant constater que, pour sauver une race pécheresse, le Maître de l'univers n'avait pas reculé devant le plus grand sacrifice auquel son amour eût pu consentir ; “ car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même ” (2 Corinthiens 5 : 19). On vit aussi que Lucifer, assoiffé de gloire et de domination, avait ouvert la porte au péché, tandis que, pour détruire le mal, le Fils de Dieu s'était humilié en devenant obéissant jusqu'à la mort.

Dieu avait témoigné de l'horreur pour les principes de la rébellion, et le ciel tout entier voyait maintenant éclater sa justice, tant dans la condamnation de Satan que dans la rédemption de l'homme. Lucifer avait déclaré que si la loi était immuable et si chaque transgression devait être punie, tout transgresseur devait être à jamais exclu de la faveur du Créateur. Il avait affirmé que l'espèce humaine ne pouvait pas être rachetée et qu'elle était, par conséquent, sa légitime proie. Mais la mort de Jésus en faveur de l'homme était un argument irrésistible : la pénalité de la loi était tombée sur un Etre qui était l'égal de Dieu, laissant l'homme libre d'accepter sa justice et de triompher de la puissance de Satan, de même que le Fils de Dieu en avait été vainqueur. Ainsi, tout en demeurant juste, Dieu avait justifié ceux qui croient en Jésus.

Mais si le Christ est venu souffrir et mourir, ce n'est pas seulement pour assurer le salut de l'homme. S'il est venu pour rendre la loi de Dieu “ grande et magnifique ”, ce n'est pas uniquement pour les habitants de cette terre : son grand sacrifice démontre à l'univers entier que cette loi est immuable. Si elle avait pu être abolie, le Fils de Dieu n'aurait pas dû donner sa vie pour en expier la transgression. Sa mort en prouve l'immutabilité. L'expiation consentie par l'amour du Père et du Fils pour assurer la rédemption des pécheurs démontre — et pouvait seule démontrer — à l'univers entier que la justice et la miséricorde sont à la base de la loi et du gouvernement de Dieu.

Tout en proclamant à l'univers l'immutabilité de la loi, la croix du Calvaire affirme que le salaire du péché, c'est la mort. Ce cri du Sauveur expirant : “ Tout est accompli ” a sonné le glas de Satan. L'issue du grand conflit séculaire était désormais décidée et l'extirpation finale du mal assurée. Le Fils de Dieu est descendu dans la tombe “ afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable ” (Hébreux 2 : 14).

Au jugement dernier, quand le Juge de toute la terre demandera à Satan : “ Pourquoi t'es-tu révolté contre moi et m'as-tu ravi mes sujets ? ” l'auteur du mal restera bouche close. Toutes les lèvres seront fermées et toutes les armées de la rébellion resteront silencieuses.

L'ambition de Lucifer l'avait poussé à dire : “ J'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu. ... Je serai semblable au Très-Haut. ” Dieu a répondu : “ Je te réduis en cendre sur la terre. ... Tu es réduit au néant, tu ne seras plus à jamais ! ” (Esaïe 14 : 13, 14 ; Ezéchiel 28 : 18, 19.) Lorsque le jour viendra, “ ardent comme une fournaise, tous les hautains et tous les méchants seront comme du chaume ; le jour qui vient les embrasera,

dit l'Éternel des armées, il ne leur laissera ni racine ni rameau ” (Malachie 4 : 1).

Dieu a fait de la révolte de Satan une leçon pour l'univers dans tous les siècles à venir, un témoignage perpétuel de la nature et des terribles conséquences du péché. L'application des principes de Lucifer et leurs effets sur les anges et les hommes devaient donner une juste idée de ce qu'il en coûte de braver l'autorité divine. Cette expérience devait prouver que le bien-être de toutes les créatures dépend de la permanence du gouvernement et des lois de Dieu. L'histoire de cette sombre révolte devait être pour tous les anges une sauvegarde perpétuelle révélant définitivement le caractère de la désobéissance et de sa pénalité.

L'univers tout entier aura été témoin de la nature et des conséquences du péché. La totale extirpation du mal qui, accomplie au début, eût été un sujet d'effroi pour les anges et eût terni l'honneur de Dieu, proclamera hautement son amour et établira son honneur devant l'univers fidèle et joyeusement soumis à sa loi. Plus jamais le mal ne reparaitra. Dieu a fait cette déclaration : “ La détresse ne paraîtra pas deux fois. ” (Nahum 1 :9.) La loi de Dieu, dénigrée par Satan, qualifiée de joug d'esclavage, sera honorée comme une loi de liberté. Une création éprouvée et restée fidèle ne cherchera plus à désertir celui dont l'amour insondable et la sagesse infinie lui auront été si abondamment manifestés.

Ch. 3: L'APOSTASIE

DANS sa seconde épître aux Thessaloniens, saint Paul prédit une profonde altération de la piété devant aboutir à l'établissement de la puissance papale. Il déclare que le Seigneur ne reviendra pas avant que c l'apostasie soit arrivée ... et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu D. L'apôtre avertissait encore les croyants en ces termes: c Le mystère de l'iniquité agit déjà'.. Il voyait alors s'insinuer dans l'Eglise des erreurs qui préparaient le chemin au développement de la papauté.

Peu à peu, modestement et en silence d'abord, puis plus ouvertement à mesure qu'il prenait des forces et recevait plus de crédit, ce « mystère de l'iniquité i, poursuivait son oeuvre d'égarement. Presque imperceptiblement, des coutumes païennes pénétrèrent dans l'Eglise. La tendance aux compromis et aux rapprochements avec le monde fut pour un temps tenue en échec par les cruelles persécutions que l'Eglise endura de la part du paganisme. Mais dès que la persécution cessa et que le christianisme eut ses entrées dans les cours et dans les palais des rois, l'Eglise échangea l'humble simplicité du Christ et de -ses apôtres contre la pompe et l'orgueil des prêtres et pontifes païens et substitua à la Parole de Dieu les théories et les, traditions des hommes. La prétendue conversion de l'empereur Constantin, au commencement du quatrième siècle, donna lieu à de grandes réjouissances, et le monde, affublé des apparences de la piété, pénétra dans l'Eglise. Dès lors, la situation s'aggrava rapidement. Le paganisme, apparemment vaincu, était vainqueur. Ses doctrines, ses cérémonies et ses superstitions se mêlèrent à la foi et au culte des disciples du Christ.

Un jour, Satan voulut faire un compromis avec Jésus-Christ et, l'entraînant dans le désert, il lui offrit tous les royaumes du monde et leur gloire, à la seule condition qu'il reconnut sa suprématie comme prince des ténèbres. Jésus réprimanda le présomptueux tentateur et l'obligea à se retirer. Exerçant cette même tentation sur les hommes, Satan a mieux réussi. Désireuse de s'assurer les largesses et les honneurs du monde, l'Eglise se mit à solliciter l'appui et les faveurs des grands de la terre. Ayant, de ce fait, rejeté Jésus-Christ, elle le remplaça par un représentant du . prince de ce monde s: l'évêque de Rome.

Une des doctrines fondamentales de l'Eglise romaine enseigne que le pape, investi d'une autorité suprême sur les évêques et les pasteurs de toutes les parties du monde, est le chef visible de l'Eglise universelle. On est allé plus loin encore. on lui a attribué les titres mêmes de la divinité. Appelé c Seigneur Dieu, le Pape' D, et déclaré infaillible, il réclame la vénération de tous les hommes. Satan continue d'exiger, par l'intermédiaire de l'Eglise de Rome, l'hommage qu'il sollicitait de Jésus dans le désert, et des multitudes sont prêtes à le lui rendre.

Mais ceux qui craignent et honorent Dieu accueillent ces prétentions de la même manière que notre Seigneur a reçu les sollicitations de l'Adversaire lorsqu'il lui dit: « Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul'. D

Jamais Dieu n'a laissé entendre, dans sa Parole, qu'il établirait un homme quelconque à la tête de son.Eglise. La doctrine de la suprématie papale est diamétralement opposée à l'enseignement des Ecritures. Le pape ne peut avoir sur l'Eglise de Dieu qu'une autorité usurpée.

Les romanistes se sont obstinés à accuser les protestants d'hérésie et à leur reprocher de s'être volontairement séparés de la véritable Eglise. C'est sur eux que retombent ces accusations. Ce sont eux qui ont renoncé à la bannière du Christ et se sont départis • de la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes' ..

Les saintes Ecritures donnent aux hommes la possibilité de découvrir les impostures de Satan et de résister à sa puissance. C'est cette Parole sainte que le Sauveur du monde avait opposée à ses attaques. A chaque assaut, Jésus avait présenté le bouclier de la vérité éternelle, en disant: « Il est écrit. » Contre chaque suggestion de l'Adversaire, il avait cité la sagesse et l'autorité des Ecritures. Le seul moyen dont Satan disposait pour établir son ascendant sur les hommes et pour affermir celui de l'usurpateur papal, était donc de maintenir le monde dans l'ignorance du saint Livre. Comme la Bible exaltait la souveraineté de Dieu et de la vérité, elle devait être cachée et supprimée. Telle fut la conclusion logique adoptée par l'Eglise de Rome. Des siècles durant, la propagation des Ecritures fut interdite. On défendait au peuple de les lire ou de les posséder chez soi, tandis que des prélats et des prêtres sans principes les interprétaient de manière à appuyer leurs prétentions. C'est ainsi que le pape en vint à être presque universellement reconnu comme le vicaire de Dieu sur la terre, et investi d'une autorité suprême sur l'Eglise et sur l'Etat.

Le livre dénonciateur de l'erreur mis de côté, Satan pouvait agir à sa guise. La prophétie avait déclaré que la

papauté espérait changer les temps et la loi ' •. Elle ne tarda pas à entreprendre cette oeuvre. Pour donner aux convertis du paganisme de quoi remplacer le culte des idoles, et faciliter ainsi leur adhésion au christianisme, on introduisit graduellement dans l'Eglise le culte des images et des reliques. Cette idolâtrie fut définitivement reconnue par un concile général '. Pour masquer cette oeuvre sacrilège, Rome s'enhardit jusqu'à effacer de la loi de Dieu le second commandement, qui prohibe le culte des images, et, pour rétablir le nombre, à partager en deux le dixième.

Les concessions faites au paganisme ouvrirent la voie à un nouvel attentat contre l'autorité du ciel. Par l'intermédiaire de conducteurs peu scrupuleux, Satan s'attaqua aussi au quatrième commandement. Il s'agissait d'éliminer l'ancien sabbat, le jour que Dieu avait béni et sanctifié ', et de lui substituer une fête que les païens observaient sous le nom de ce jour vénérable du soleil a. Ce transfert ne fut pas tenté ouvertement. Dans les premiers siècles, tous les chrétiens observaient le vrai sabbat. Jaloux de la gloire de Dieu, et convaincus de l'immutabilité de sa loi, ils veillaient avec zèle sur ses préceptes sacrés. Aussi Satan manoeuvra-t-il par ses agents avec une grande habileté. Pour attirer l'attention sur le premier jour de la semaine, on commença

par en faire une fête en l'honneur de la résurrection de 2'/ Jésus-Christ. On y célébra des services religieux, tout en le considérant comme un jour de récréation, tandis que le sabbat continuait à être observé comme jour de culte.

Avant la venue de Jésus, Satan, pour préparer la voie à ses desseins, avait poussé les Juifs à charger le sabbat de restrictions fastidieuses qui faisaient de son observation un devoir désagréable et pénible. Et maintenant, profitant des préventions dont ce jour était entouré, il le qualifiait de rite judaïque. Tandis que les chrétiens

continuaient à observer le dimanche comme un jour de joie, il les poussait à manifester leur haine du judaïsme en faisant du sabbat un jour de jeûne, sombre et triste.

Dans la première partie du quatrième siècle, un édit de l'empereur Constantin établit le dimanche comme jour de fête dans toute l'étendue de l'empire romain. Le jour du soleil étant révéré par ses sujets païens et honoré par les chrétiens, la tactique de Constantin consistait à rapprocher les adhérents des deux cultes. Les évêques, aiguillonnés par l'ambition et la soif du pouvoir, le poussèrent activement dans cette voie. Ils comprenaient, en effet, que si le même jour était observé par les chrétiens et les païens, ces derniers seraient incités à embrasser extérieurement le christianisme et contribueraient à la gloire de l'Eglise. Cependant, si beaucoup de chrétiens pieux étaient graduellement amenés à attribuer un certain degré de sainteté au dimanche, ils n'en continuaient pas moins à considérer avec respect le sabbat de l'Eternel et à l'observer conformément au quatrième commandement.

Déterminé à rassembler le monde chrétien sous ses étendards et à exercer sa puissance par son vicaire, le pontife altier qui se donnait comme le représentant du Christ, le grand Séducteur n'avait pas encore achevé sa tâche. C'est par le moyen de païens à demi convertis, de prélats ambitieux et de chrétiens mondanisés qu'il parvint à ses fins. De grands conciles réunissaient de temps en temps les dignitaires de l'Eglise de toutes les parties du monde. A chaque concile, on rabaissait le jour divinement institué, et l'on élevait le dimanche. La fête païenne finit par recevoir les honneurs d'une institution divine. Quant au sabbat de la Bible, il fut qualifié de vestige du judaïsme, et l'anathème fut prononcé contre ses observateurs.

En détournant les hommes de la loi de Dieu, le grand apostat avait réussi à « s'élever au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore .. Il avait osé s'attaquer au seul des préceptes divins qui attire incontestablement l'attention de toute l'humanité sur le Dieu vivant et vrai. Le quatrième commandement, en appelant Dieu le Créateur des cieux et de la terre, le distingue de tous les faux dieux. Or, c'est à titre de mémorial de la création que le septième jour fut sanctifié comme jour de repos pour la famille humaine. Il était destiné à rappeler constamment aux hommes que Dieu est la source de leur être, l'objet de leur vénération et de leur culte. Voilà pourquoi Satan s'efforce de détourner l'homme de la fidélité et de l'obéissance qu'il doit à Dieu, et dirige ses attaques contre le commandement qui proclame Dieu comme Créateur de toutes choses.

Aujourd'hui, les protestants assurent que la résurrection du Christ a fait du dimanche le jour de repos des chrétiens. Mais ils n'étaient cette affirmation d'aucune preuve biblique. Jamais Jésus ni ses apôtres n'ont fait un pareil honneur à ce jour. L'observation du dimanche comme jour de repos a été engendrée par « le mystère de l'iniquité » qui avait déjà commencé d'agir au temps de saint Paul. Où et quand le Seigneur a-t-il adopté cet enfant de la papauté? Quelle raison valable peut-on donner en faveur d'un change

ment que les Ecritures ne sanctionnent pas ?

Au sixième siècle, la papauté était solidement établie. Le siège de son empire avait été fixé dans la ville impériale, et l'évêque de Rome était reconnu chef de toute la chrétienté. Le paganisme avait fait place à la papauté. Le dragon avait cédé à la bête sa puissance, et son trône, et une grande autorité .. C'est alors que commencent les mille deux cent soixante années d'oppression papale annoncées par les prophéties de Daniel et de l'Apocalypse'. On mit les chrétiens dans l'alternative de choisir soit l'abandon de leurs principes et l'adoption des cérémonies et du culte papal, soit la

perspective de passer leur vie dans des cachots, ou de mourir par la roue, le bûcher ou la décapitation. Alors s'accomplit cette prophétie du Sauveur: . Vous serez livrés même par vos parents, par vos frères, par vos proches et par vos amis, et ils feront mourir plusieurs d'entre vous. Vous serez liais de tous, à cause de mon nom'.. La persécution se déchaîna avec furie contre les fidèles, et le monde devint un vaste champ de bataille. Des siècles durant, l'Eglise du Christ dut vivre dans la retraite et l'obscurité. Sa situation est ainsi décrite par le prophète: . Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu préparé par Dieu, afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours ' . .

L'avènement au pouvoir de l'Eglise de Rome a marqué le commencement du :Moyen Age. A mesure que croissait sa puissance, les ténèbres devenaient plus denses. Le pape, prenant la place de Jésus-Christ, le véritable fondement, devint l'objet de la foi. Au lieu de s'adresser au Fils de Dieu pour obtenir le pardon des péchés et le salut éternel, on comptait sur le pape, sur les prêtres et les prélats, auxquels il avait délégué son autorité. On enseignait aux foules que le pape étant leur médiateur terrestre, nul ne pouvait s'approcher de Dieu que par lui ; on ajoutait qu'une obéissance implicite lui était due parce qu'il était sur la terre à la place de Dieu. La moindre infraction à ses volontés attirait les châtiments les plus terribles pour le corps et l'âme. On détournait ainsi l'attention de Dieu pour la reporter sur des hommes faillibles et cruels, que dis-je ? sur le Prince des ténèbres qui agissait par eux. Le péché prenait le déguisement de la sainteté. Avec la glorification des lois et des traditions humaines surgissait la corruption des mœurs, corollaire inévitable de l'abandon de la loi divine. Quand les Ecritures sont supprimées et que l'homme se met à la place de Dieu, on ne peut que s'attendre à la fraude, à l'impiété et à la dégradation morale. L'Eglise du Christ vivait des jours périlleux. Les chrétiens fidèles étaient peu nombreux. La vérité ne resta jamais sans témoins, mais il y eut des moments où l'erreur et la superstition parurent être sur le point de supplanter la vraie religion. Les croyants étaient invités non seulement à considérer le pape comme leur médiateur, mais aussi à compter sur leurs propres mérites pour expier leurs péchés. C'est par de longs pèlerinages, des pénitences, le culte des reliques, l'érection d'églises et d'autels, le don de fortes sommes d'argent qu'il fallait apaiser la colère de Dieu ou obtenir sa faveur ; comme si Dieu était semblable aux hommes, prêt à s'irriter pour des bagatelles, ou à se laisser attendrir par des cadeaux ou des pénitences! L'Evangile était perdu de vue, tandis qu'on multipliait les cérémonies religieuses et qu'on accablait le peuple d'exactions rigoureuses.

Alors même que le vice régnait jusque dans les rangs des chefs de la hiérarchie, l'influence de l'Eglise romaine allait croissant. Vers la fin du huitième siècle, on prétendait que les évêques de Rome avaient possédé dès les premiers

temps de l'Eglise toute la puissance spirituelle dont ils se réclamaient. Et comme il fallait donner à cette affirmation une apparence de véracité, le père du mensonge fut tout prêt à en suggérer le moyen. Des moines forgèrent de toutes pièces des écrits que l'on donna pour très anciens. Des décrets de conciles dont on n'avait jamais entendu parler établissaient la suprématie du pape depuis les temps les plus reculés. Une Eglise qui avait rejeté la vérité accueillit ces fraudes avec empressement'.

Perplexes devant le fatras des fausses doctrines qui leur barraient la voie, les quelques fidèles qui bâtissaient sur le vrai fondement' étaient tentés de dire, comme les constructeurs des murailles de Jérusalem au temps de Néhémie : a Les forces manquent à ceux qui portent les fardeaux, et les décombres sont considérables ; nous ne pourrions pas bâtir la muraille'. a Las de lutter contre la persécution, la fraude, l'iniquité et toutes les subtilités imaginées par Satan, plusieurs - par amour de la paix comme pour sauvegarder leurs biens et leur vie - se découragèrent et abandonnèrent le

sûr fondement de la foi. D'autres, sans se laisser intimider par l'opposition de leurs ennemis, disaient hardiment : a Ne les craignez pas! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable ! a Et ils allaient de l'avant, avaut « chacun... en travaillant... son épée ceinte autour des reins' a.

Dans tous les temps, le même esprit de haine et d'opposition à la vérité a inspiré les ennemis de Dieu, et le même esprit de vigilance et de fidélité a été nécessaire à ses serviteurs. Jusqu'à la fin, ces paroles de Jésus à ses premiers disciples seront opportunes: . Ce que je vous dis, je le dis à tous: Veillez'. a

Les ténèbres semblaient s'épaissir encore. Le culte des images devenait plus général. On allumait des cierges devant les statues, et on leur offrait des prières. Les cérémonies les plus absurdes s'ajoutaient au culte. La superstition exerçait un tel empire sur les esprits que la raison semblait avoir abdiqué. Les prêtres et les évêques étant eux-mêmes sensuels, corrompus, amateurs de plaisirs, le troupeau, imitateur de ses guides, était naturellement plongé dans le vice et l'ignorance.

Au onzième siècle les prétentions de la papauté s'accrurent considérablement lorsque Grégoire VII proclama l'inerrance de l'Eglise romaine. Ce pape affirmait que,

conformément aux Ecritures, l'Eglise n'avait jamais erré et n'errerait jamais. Aucune preuve tirée de l'Ecriturc n'accompagnait son assertion. L'orgueilleux pontife s'arrogea aussi le pouvoir de déposer les empereurs; il déclara que ses sentences ne pouvaient être annulées par personne, tandis qu'il avait la prérogative, lui, d'annuler les décisions de tous '.

Un exemple frappant de la tyrannie de cet avocat de l'infailibilité est le traitement qu'il infligea à l'empereur d'Allemagne, Henri IV. Pour avoir osé méconnaître l'autorité du pape, ce souverain avait été excommunié et déclaré déchu de son trône. Terrifié par l'abandon et les menaces de ses princes, encouragés par le pape à se révolter contre lui, l'empereur se vit réduit à la nécessité de se réconcilier avec Rome. Au coeur de l'hiver, accompagné de sa femme et d'un fidèle serviteur, il franchit les Alpes pour aller s'humilier devant le pape. Arrivé au château où le pontife s'était retiré, il fut conduit, sans ses gardes, dans une cour extérieure, où, exposé aux rigueurs de l'hiver, nu-tête, nu-pieds et misérablement vêtu, il dut attendre que le pape l'autorisât à paraître en sa présence. Ce n'est qu'après trois jours de jeûne et de confession qu'Henri IV

obtint son pardon, et cela encore à la condition d'attendre le bon plaisir du pape pour reprendre les insignes et les prérogatives de la royauté. Grégoire, enivré de ce succès, déclara que son devoir était d'abattre l'orgueil des rois.

Quel contraste entre ce présomptueux pontife et le Christ, humble et doux, sollicitant la permission d'entrer dans nos coeurs pour y apporter le pardon et la paix, et disant à ses disciples: a Quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave'. a

A mesure que les siècles s'écoulaient, les erreurs se multipliaient dans l'Eglise romaine. Dès avant l'établissement de la papauté, les théories de certains philosophes païens avaient commencé à s'infiltrer dans l'Eglise. Des hommes d'une haute culture, se disant convertis, conservaient les enseignements de la philosophie païenne et continuaient non seulement à en faire l'objet de leurs études, mais encourageaient leur entourage à les imiter, afin d'accroître leur influence sur les païens. De graves erreurs, dont l'une des principales est le dogme de l'immortalité naturelle de l'âme et de l'état

conscient des morts, furent ainsi introduites dans les croyances chrétiennes. Rome a fait reposer sur cette base son culte des saints et l'adoration de la vierge Marie. Cette doctrine déterminait aussi l'apparition précoce, dans le credo papal, de la croyance au supplice éternel des impénitents.

La voie était ainsi préparée pour l'introduction d'une autre invention du paganisme, que Rome a dénommée le purgatoire, et dont elle s'est servie pour terroriser les foules crédules et superstitieuses. Elle affirma que les âmes qui n'ont pas mérité la damnation éternelle doivent, avant d'être admises au ciel, avoir été purifiées de leurs péchés en un lieu de tourments '.

Une autre invention, la doctrine des indulgences, permit à Rome de tirer profit des craintes et des vices de ses adhérents. L'entière rémission des péchés présents, passés et futurs était promise à ceux qui s'engageaient dans les guerres livrées par le pape en vue d'étendre sa domination, de châtier ses ennemis ou d'exterminer ceux qui s'avisèrent de nier sa suprématie spirituelle. On enseignait aussi que, moyennant le versement d'une certaine somme dans le trésor de l'Eglise, on obtenait soit le pardon de ses propres péchés, soit la délivrance des âmes gémissant dans les flammes du purgatoire. Voilà comment Rome s'enrichissait, soutenait sa magnificence et entretenait le luxe et les vices des soi-disant représentants de celui qui n'avait pas un lieu où reposer sa tête '.

La sainte Cène instituée par notre Seigneur avait été supplantée par le sacrifice idolâtre de la messe. Les prêtres prétendaient faire du pain et du vin de la cène le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. Ils avançaient la prétention blasphématoire de créer Dieu, le Créateur de toutes choses. Et les chrétiens étaient tenus, sous peine de mort, de confesser leur foi en cette hérésie. Des multitudes furent livrées aux flammes pour avoir refusé de la reconnaître '.

Au treizième siècle fut fondée l'Inquisition, le plus cruel des instruments de la papauté. Les chefs de la hiérarchie papale travaillaient avec la collaboration du prince des ténèbres. Dans leurs conseils secrets, on eût pu voir Satan et ses anges diriger l'esprit d'hommes pervertis, tandis que l'ange de Dieu, invisible au milieu d'eux, prenait fidèlement note de leurs iniques décrets et enregistrerait des faits trop affreux pour être révélés à des humains. a Babylone la grande a était ivre a du sang des saints a. Les corps torturés de millions de martyrs criaient vengeance devant Dieu contre cette puissance apostate.

La papauté était devenue le despote de l'univers. Rois et empereurs étaient soumis à ses décrets. Les destinées temporelles et éternelles des hommes semblaient avoir été remises entre ses mains. Des siècles durant, les dogmes de Rome furent aveuglément adoptés, ses rites scrupuleusement célébrés et ses fêtes généralement observées. Son clergé était honoré et largement rétribué. Jamais, depuis, l'Eglise de Rome n'a atteint un si haut degré de dignité, de pouvoir et de magnificence. ,

Mais a le midi de la papauté coïncidait avec le minuit de l'humanité a. Les saintes Ecritures étaient presque inconnues, non seulement des fidèles, mais aussi du clergé. Comme les pharisiens du temps de Jésus, les membres du clergé haïssaient la lumière qui dévoilait leurs péchés. La loi de Dieu, norme de la justice, une fois supprimée, et leur pouvoir illimité assuré, ils se livraient au vice sans aucune retenue. La fraude, l'avarice et la dissolution prévalaient. Pour parvenir à la fortune ou aux dignités, on ne reculait devant aucun crime. Les palais des papes et des prélats étaient les témoins de répugnantes scènes de débauche. Certains pontifes s'adonnaient à des crimes tellement odieux que des souverains, les jugeant trop vils pour être tolérés, tentèrent de les

déposer. Pendant des siècles, l'Europe ne fit aucun progrès dans les sciences, les arts et la civilisation. La chrétienté était frappée moralement et intellectuellement de paralysie.

La condition du monde sous le sceptre de Rome présentait un accomplissement à la fois frappant et terrible de ces paroles du prophète Osée: a Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance. Puisque tu as rejeté la connaissance, je te rejeterai, et tu seras dépouillé de mon sacerdoce; puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, j'oublierai aussi tes enfants. a a Il n'y a point de vérité, point de miséricorde, point de connaissance de Dieu dans le pays. Il n'y a que parjures et mensonges, assassinats, vols et adultères; on use de violence, on commet meurtre sur meurtre'. a 'elles étaient les conséquences de la proscription de la Parole de Dieu.

¹ 2 Thessaloniens 2:3,4,7.

¹ Luc 4: 8. Jude 3.

¹ Daniel 7:25.

³ Genèse 2:2,3.

¹ 2 Thessaloniaiens 2: 4, 7.

¹ Apocalypse 13:2

² Daniel 7:25 ; Apocalypse 13:5-7.

³ Luc 21:16,17.

⁴ Apocalypse 12 : 6.

¹ 1 Corinthiens 3:10. 11.

² Néhémie 4:10.

³ Néhémie 4:14, 18 Ephésiens 6 1..

⁴ Marc 13:37.

² Matthieu 20:27.

¹ Osée 4:6, 1, 2.

La loi de Dieu est immuable

“ Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l’arche de son alliance apparut dans son temple. ” (Apocalypse 11 : 19.) L’arche de l’alliance se trouve dans le saint des saints, la seconde pièce du sanctuaire. Dans le ritualisme du sanctuaire terrestre, qui était l’image et l’ombre des choses célestes, cette pièce ne s’ouvrait qu’au grand jour des expiations, pour la purification du sanctuaire. La déclaration concernant l’ouverture du temple de Dieu et la mise en évidence de l’arche de son alliance se rapporte donc à l’ouverture au lieu très saint du sanctuaire céleste en 1844, lorsque Jésus-Christ y entra pour achever son œuvre expiatoire. Ceux qui, par la foi, avaient suivi leur souverain sacrificateur dans le lieu très saint y découvrirent l’arche de son alliance. En étudiant le sujet du sanctuaire, ils comprirent le changement survenu dans les fonctions sacerdotales du Sauveur, et le contemplèrent, plaidant, devant l’arche de Dieu, les mérites de son sang en faveur des pécheurs.

L’arche du tabernacle terrestre renfermait les deux tables de pierre sur lesquelles étaient gravés les préceptes de la loi de Dieu. Le fait que cette arche était le réceptacle du décalogue lui conférait son caractère sacré. On vient de lire que “ le temple de Dieu dans le ciel s’étant ouvert ”, “ l’arche de son alliance apparut dans son temple ”. C’est donc dans le lieu très saint du sanctuaire céleste que se trouve précieusement conservée la loi que Dieu proclama lui-même au milieu des tonnerres du Sinaï et qu’il écrivit de son doigt sur les tables de pierre.

La loi de Dieu déposée dans le sanctuaire céleste est l’auguste original du code dont les préceptes gravés sur les tables de pierre et reproduits par Moïse dans le Pentateuque étaient une copie conforme. La constatation de ce fait important amena les adventistes à comprendre la nature sacrée et l’immutabilité de la loi divine. Ils virent comme jamais auparavant la portée de ces paroles du Sauveur : “ Tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu’à ce que tout soit arrivé. ” (Matthieu 5:18.) Révélation de la volonté de Dieu, transcription de son caractère, la loi de Dieu, en sa qualité de “ témoin fidèle qui est dans les cieux ”, est impérissable. Aucun de ses commandements n’en a été aboli ; nul trait de lettre n’en a été effacé. Le psalmiste s’écrie : “ A toujours, ô Eternel ! ta parole subsiste dans les cieux. ” “ Tous ses commandements sont immuables. Ils sont inébranlables pour toujours, à perpétuité. ” (Psaumes 119 : 89 ; 111 : 7, 8, version synodale.)

Au centre même du décalogue se trouve enchâssé le quatrième commandement tel qu’il fut proclamé à l’origine : Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l’Eternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l’étranger qui est dans tes portes. Car en six jours

l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. ” (Exode 20 : 8-11.)

Continuant à étudier ainsi la Parole de Dieu, le cœur attendri par son Esprit, ils constatèrent avec surprise qu'ils avaient inconsciemment transgressé ce précepte en méconnaissant le jour de repos du Créateur, et ils se mirent à examiner les raisons qui avaient amené les chrétiens à l'observation du premier jour de la semaine au lieu du jour que Dieu avait sanctifié. Mais ils ne trouvèrent dans les Écritures aucune trace de l'abolition du quatrième commandement, d'un changement du jour de repos, ou d'un texte prouvant que la bénédiction prononcée sur le septième jour à l'origine lui eût jamais été retirée. Et, comme ils s'étaient honnêtement efforcés de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu, s'avouant, avec chagrin, coupables devant la loi de Dieu, mais décidés à rester fidèles à leur Créateur, ils se mirent à sanctifier son jour de repos.

Des efforts nombreux et sérieux furent tentés en vue de les amener à renoncer à cette résolution. Mais ils avaient bien compris que si le sanctuaire terrestre était une image, une ombre du céleste, la loi déposée dans l'arche du terrestre était une copie exacte de celle du céleste. Or, pour eux, l'acceptation de la vérité concernant le sanctuaire céleste entraînait la reconnaissance des droits de la loi de Dieu et l'obligation d'observer le sabbat du quatrième commandement. Cela suscita une opposition acharnée contre l'exposé clair et scripturaire du ministère de Jésus-Christ dans le sanctuaire céleste. On s'efforça de fermer la porte que Dieu avait ouverte, et d'ouvrir celle qu'il avait fermée. Mais “ celui qui ouvre, et personne ne fermera, qui ferme, et personne n'ouvrira ”, avait dit : “ J'ai mis devant toi une porte ouverte que personne ne peut fermer. ” (Apocalypse 3 : 7, 8.) Jésus avait ouvert la porte du lieu très saint ; par cette porte avait jailli un flot de lumière, et l'on avait compris que le quatrième commandement faisait partie de la loi renfermée dans l'arche sainte. Ce que Dieu avait établi, nul ne pouvait le renverser.

On découvrit ces mêmes vérités au quatorzième chapitre de l'Apocalypse. Les trois messages de ce chapitre constituent un triple avertissement qui doit préparer les habitants de la terre pour la seconde venue du Seigneur. (Voir Appendice.) La proclamation : “ L'heure de son jugement est venue a attire l'attention sur l'œuvre de Jésus-Christ en faveur du salut de l'homme. Elle révèle une vérité qui doit être proclamée jusqu'à ce que cesse l'intercession du Sauveur et qu'il descende du ciel sur la terre pour chercher son peuple. L'instruction du jugement commencé en 1844 se poursuivra jusqu' à ce que les cas des morts et des vivants aient tous été examinés ; elle durera donc jusqu'à la fin du temps de grâce. Pour donner aux hommes la possibilité de subsister devant le Seigneur, le message les invite à “ craindre Dieu, à lui donner gloire ” et à “ adorer celui qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et les sources d'eaux ”. Le résultat de l'obéissance à ces messages est indiqué en ces termes : “ C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. ” En effet, pour oser affronter l'épreuve redoutable du jugement, il faut nécessairement observer la loi de Dieu. L'apôtre Paul dit : “ Tous ceux qui ont péché avec la loi seront jugés par la loi ... au jour où ... Dieu jugera

par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes.” Il ajoute que ce sont “ ceux qui mettent en pratique la loi qui seront justifiés. ” (Romains 2 : 12-16.) C’est par la foi seulement que l’on peut observer la loi ; car “ sans la foi il est impossible d’être agréable à Dieu.” L’apôtre sous-entend ici ce qu’il dit ailleurs, quand il déclare : “ tout ce qu’on ne fait pas avec foi est un péché. ” (Hébreux 11 : 6 ; Romains 14 : 23, version Synodale.)

Le premier ange invite le monde, à “ craindre Dieu, à lui donner gloire ”, et à l’adorer comme Créateur des cieus et de la terre. Cela équivaut à une exhortation à se conformer à sa loi. Le Sage dit : “ Crains Dieu et garde ses commandements ; c’est le devoir qui s’impose à tout homme. ” (Ecclésiastes 12 : 15 (vers. Synodale).) Hors de l’observation de ses commandements, aucun culte ne peut être agréable à Dieu. “ L’amour de Dieu consiste à garder ses commandements. ” “ Si quelqu’un détourne l’oreille pour ne pas écouter la loi, sa prière même est une abomination. ” (1 Jean 5 : 3 ; Proverbes 28 : 9.)

Le devoir d’adorer Dieu découle de sa qualité de Créateur à qui tous les êtres doivent l’existence. Chaque fois que les Ecritures font valoir les droits de Dieu à être adoré plutôt que les divinités païennes, c’est à sa puissance créatrice qu’elles en appellent. “ Tous les dieux des peuples sont des idoles, et l’Eternel a fait les cieus. ” (Psaumes 96 : 5.) “ A qui me comparerez-vous, pour que je lui ressemble ? dit le Saint. Levez vos yeux en haut, et regardez ! Qui a créé ces choses ? ” “ Ainsi parle, l’Eternel, le Créateur des cieus, le seul Dieu, qui a formé la terre, qui l’a faite et qui l’a affermie. ... Je suis l’Eternel, et il n’y en a point d’autre. ” (Esaïe 40 : 25, 26 ; 45 : 18.) Le psalmiste écrit d’autre part : “ Sachez que l’Eternel est Dieu ! c’est lui qui nous a faits, et nous lui appartenons. ” “ Fléchissons le genou devant l’Eternel, notre Créateur. ” (Psaumes 100 : 3 ; 95 : 6.) Et les êtres saints qui adorent Dieu dans le ciel donnent comme suit la raison du culte qu’ils lui rendent : “ Tu es digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire et l’honneur et la puissance ; car tu as créé toutes choses. ” (Apocalypse 4 : 11.)

Le triple message du quatorzième chapitre de l’Apocalypse, qui invite les hommes à adorer le Créateur, signale comme résultat de son appel la formation d’un peuple qui observe les commandements de Dieu. Or l’un de ces commandements rappelle formellement que Dieu est le Créateur. Le quatrième précepte dit en effet : “ Le septième jour est le jour, du repos de l’ Eternel, ton Dieu. ...Car en six jours l’Eternel a fait les cieus, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s’est reposé le septième jour : c’est pourquoi l’Eternel a béni le jour du repos et l’a sanctifié. ” (Exode 20 : 10, 11.) Parlant de son jour de repos, le Seigneur ajoute : “ Qu’il soit entre moi et vous un signe auquel on connaisse que je suis l’Eternel, votre Dieu. ” (Ezéchiel 20 : 20.) Et la raison en est donnée : “ Car en six jours l’Eternel a fait les cieus et la terre, et le septième jour il a cessé son œuvre et il s’est reposé. ” (Exode 31 : 17.)

“ Ce qui fait l’importance du sabbat comme mémorial de la création, c’est qu’il rappelle constamment la raison pour laquelle il faut adorer Dieu ”, à savoir qu’il est le Créateur et que nous sommes ses créatures. “ Le sabbat est par conséquent à la base même du culte du vrai Dieu, puisqu’il enseigne cette grande vérité de la façon la plus frappante, ce que

ne fait nulle autre institution. La véritable raison d'être du culte rendu à l'Être suprême, non pas le septième jour seulement, mais constamment, se trouve dans la distinction qui existe entre le Créateur et ses créatures. Jamais ce grand fait ne sera aboli, et jamais il ne sera oublié. ” (J. N. Andrews, *Hist. of The Sabbath*, chap. XXVII.) C'est pour nous le rappeler constamment que Dieu institua le sabbat en Eden, et aussi longtemps que son attribut de Créateur demeurera la raison pour laquelle il faut l'adorer, le jour du repos béni par lui restera son signe et son mémorial. Si ce jour avait été universellement observé, les pensées et les affections des hommes se seraient tournées vers le Créateur comme objet de leur adoration et de leur culte, et jamais on n'aurait entendu parler d'un idolâtre, d'un incrédule ou d'un athée. L'observation du repos de l'Éternel est un signe de fidélité au vrai Dieu, qui a “ fait les cieux, la terre et la mer et tout ce qui y est contenu ”. De ce fait, le message qui ordonne aux hommes d'adorer Dieu et de garder ses commandements les exhortera tout spécialement à observer le quatrième commandement.

En contraste avec ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont la foi de Jésus, le troisième ange signale une autre classe de gens contre les erreurs desquels il profère ce solennel et terrible avertissement : “ Si quelqu'un adore la bête et son image, et reçoit une marque sur son front ou sur sa main, il boira, lui aussi, du vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère. ” (Apocalypse 14 : 9.) L'intelligence de ce message exige une interprétation correcte des symboles employés. Or, que représentent respectivement la bête, l'image, la marque ?

La chaîne prophétique dans laquelle apparaissent ces symboles commence au douzième chapitre de l'Apocalypse, avec le dragon qui tente de supprimer Jésus à sa naissance. Le dragon, nous est-il dit, c'est Satan ; (Apocalypse 12 : 9.) c'est lui, en effet, qui poussa Hérode à attenter aux jours du Sauveur. Mais l'empire romain, dont le paganisme était la religion officielle, fut le principal instrument de Satan dans sa guerre contre le Christ et son peuple, au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne. Il en résulte que si le dragon représente Satan, il représente aussi, à un point de vue secondaire, l'empire romain sous sa forme païenne.

Le treizième chapitre nous donne la description d'un autre animal (Apocalypse 13 : 1-10) qui “ ressemblait à un léopard ”, auquel “ le dragon donna sa puissance, et son trône, et une grande autorité ”. Comme la plupart des protestants l'ont cru, ce symbole représente la papauté, qui réussit à s'emparer de “ la puissance, du trône et de l'autorité ” de l'ancien empire romain. Concernant cette bête semblable à un léopard, on lit : “ Et il lui fut donné une bouche qui proférait des paroles arrogantes et des blasphèmes. ... Elle ouvrit sa bouche pour proférer des blasphèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom, et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre. Et il lui fut donné autorité sur toute tribu, tout peuple, toute langue, et toute nation. ” Cette prophétie, dont les termes sont presque identiques à ceux dans lesquels est décrite la onzième corne du septième chapitre de Daniel, désigne indubitablement la papauté.

“ Il lui fut donné le pouvoir d’agir pendant quarante-deux mois.” Le prophète ajoute : “ L’une de ses têtes ” fut “ comme blessée à mort ”, Et encore : “ Si quelqu’un mène en captivité, il ira en captivité ; si quelqu’un tue par l’épée ; il faut qu’il soit tué par l’épée.” Les quarante-deux mois sont identiques à la période de “ un temps, des temps et la moitié d’un temps ” — trois années et demie ou mille deux cent soixante jours — de Daniel, et pendant lesquels la papauté devait opprimer le peuple de Dieu. Nous l’avons déjà dit dans les chapitres précédents : cette période, a commencé avec la suprématie papale en l’an 538 de notre ère et s’est terminée en 1798. C’est alors que le pape fut fait prisonnier par les troupes françaises, et que la papauté reçut une “ blessure mortelle ”. Ainsi s’accomplit cette prophétie : “ Si quelqu’un mène en captivité, il ira en captivité.” (Apocalypse 13 : 10.)

Ici apparaît un symbole nouveau. Le prophète dit : “ Puis je vis monter de la terre une autre bête, qui avait deux cornes semblables à celles d’un agneau.” (Apocalypse 13 : 11.) L’aspect de cette bête et la façon dont elle se révèle indiquent une nation différente des puissances représentées par les autres symboles. Les grands empires qui ont dominé sur le monde ont paru aux yeux du prophète Daniel sous l’image de bêtes de proie montant de la grande mer, sur laquelle soufflaient les quatre vents des cieux.” (Voir Daniel 7 : 2.) Au dix-septième chapitre de l’Apocalypse (verset 15), un ange annonce que les eaux représentent “ des peuples, des foules, des nations et des langues ”. Les vents symbolisent la guerre. Les quatre vents des cieux agitant la mer sont l’emblème des guerres cruelles et des révolutions qui portent ces puissances au pouvoir suprême.

Il n’en est pas ainsi de la bête aux cornes semblables à celles d’un agneau, et qui “ monte de la terre ”. Au lieu d’abattre d’autres Etats pour s’établir à leur place, la nation en question doit s’élever sur un territoire jusqu’alors inoccupé, et se développer d’une façon graduelle et pacifique, Elle ne surgit donc point du sein des nombreuses populations de l’Ancien Monde, de cette mer furieuse représentant “ des peuples, des foules, des nations et des langues ”. Il faut la chercher au-delà de l’Atlantique.

Quelle est la nation du Nouveau Monde qui, jeune encore vers 1798, attirait l’attention du monde et présageait un avenir de force et de grandeur ? L’application du symbole ne permet pas un instant d’hésitation. Une nation, une seule, remplit les conditions de notre prophétie : les Etats-Unis d’Amérique. A diverses reprises, la pensée et parfois même les termes du prophète ont été employés par des historiens et des orateurs pour décrire la naissance et le développement de cette nation. La bête “ montait de la terre ”. Or, selon les commentateurs, le terme de l’original rendu ici par “ monter de la terre ” signifierait “ croître, sortir du sol comme une plante ”. En outre, comme on l’a vu, cette nation doit s’établir sur un territoire jusqu’alors inoccupé. Un écrivain estimé, décrivant la naissance des Etats-Unis, parle de “ *ce peuple qui sort mystérieusement du néant* ”, et de cette “ *semence silencieuse qui devint un empire* ”. (G. A. Townsend, *The New World compared with The Old*, p.462.) En 1850, un journal européen voyait les Etats-Unis comme un empire merveilleux “ émergeant... *au milieu du silence de la terre*, et ajoutant chaque jour à sa puissance et à son orgueil ” (*The Dublin Nation*). Dans un discours sur les Pères

pèlerins, fondateurs de cette nation, Edward Everett disait : “ Recherchaient-ils un lieu retiré, inoffensif en raison de son obscurité, et protégé en raison de son éloignement, où la petite église de Leyde pût jouir de la liberté de conscience ? Considérez les puissantes régions sur lesquelles, par une *conquête pacifique*,... ils ont fait flotter la bannière de la croix ! ” (*Speech delivered at Plymouth, Mass.*, déc. 1824, p. 11.)

Elle “ avait deux cornes semblables à celles d’un agneau ” . Ces cornes d’agneau symbolisent la jeunesse, l’innocence, la douceur. Elles représentent bien les Etats-Unis au moment où le prophète les voit “ monter de la terre ” , en 1798. Parmi les croyants exilés qui s’enfuirent en Amérique pour se soustraire à l’oppression des rois et à l’intolérance des prêtres, plusieurs étaient déterminés à établir un Etat sur les larges bases de la liberté civile et religieuse. Leurs aspirations ont été consignées dans la Déclaration d’Indépendance, qui proclame cette grande vérité : “ tous les hommes sont créés égaux ” et possèdent des droits inaliénables “ à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur ” . En outre, la Constitution garantit au peuple le droit de se gouverner lui-même par l’élection de représentants chargés par lui d’élaborer et de faire observer les lois. La liberté religieuse elle aussi a été assurée, chacun étant déclaré libre de servir Dieu selon sa conscience. Le républicanisme et le protestantisme, devenus les principes fondamentaux de cette nation, constituent le secret de sa puissance et de sa prospérité. Les opprimés de toute la chrétienté ont tourné vers ce pays des regards pleins d’espérance. Des millions d’émigrés ont débarqué sur ses rives, et les Etats-Unis ont fini par prendre place parmi les nations les plus puissantes de la terre.

Mais la bête aux cornes d’agneau “ parlait comme un dragon. Elle exerçait toute l’autorité de la première bête en sa présence, et elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête, dont la blessure mortelle avait été guérie ” . Elle disait “ aux habitants de la terre de faire une image à la bête qui avait la blessure de l’épée et qui vivait ” (Apocalypse 13 : 11-14).

Les cornes semblables à celles d’un agneau et le langage du dragon chez cette bête indiquent une contradiction frappante entre la profession de foi et les actes de la nation qu’elle représente. C’est par ses lois et par ses décisions judiciaires qu’une nation “ parle ” , et c’est par ces mêmes organes que ladite bête démentira les principes libéraux et pacifiques qu’elle a mis à la base de la chose publique. La prédiction disant qu’elle parlera “ comme un dragon ” , et qu’elle exercera toute l’autorité de la première bête en sa présence ” , annonce clairement l’apparition d’un esprit d’intolérance et de persécution analogue à l’esprit manifesté par les nations représentées par le dragon et le léopard. Et la déclaration : “ Elle faisait que la terre et ses habitants adoraient la première bête ” montre que cette nation usera de son autorité pour imposer certaine pratique religieuse qui constituera un hommage rendu à la papauté.

De telles mesures seraient en opposition avec les principes de ce gouvernement et contraires au génie de ses libres institutions comme aussi aux affirmations les plus solennelles de la Déclaration d’Indépendance et de la Constitution. Afin d’éviter tout

retour de l'intolérance et de la persécution, les fondateurs de la nation ont veillé avec soin à ce que l'Eglise ne pût jamais s'emparer du pouvoir civil. La Constitution déclare que “ le Congrès ne pourra faire aucune loi permettant l'établissement d'une religion d'Etat, ou qui en interdise le libre exercice ” ; elle ajoute “ qu'aucune condition religieuse ne pourra jamais être exigée comme qualification indispensable à l'exercice d'une fonction ou charge publique aux Etats-Unis ” . Ce n'est qu'en supprimant ces garanties de la liberté nationale que l'autorité civile pourrait imposer des observances religieuses. Or, telle est, d'après le symbole prophétique, l'inconséquence flagrante où tombera cette bête aux cornes d'agneau — professant être pure, douce, inoffensive, mais parlant comme le dragon.

“ Disant aux habitants de la terre de faire une image à la bête. ” Nous nous trouvons ici en présence d'une forme de gouvernement dont le pouvoir législatif est entre les mains du peuple, ce qui prouve une fois de plus que la prophétie désigne les Etats-Unis.

Mais qu'est-ce que “ l'image de la bête ” , et comment se formera-t-elle ? Notons qu'il s'agit d'une image de la première bête érigée par la bête à deux cornes. Pour savoir ce que sera cette image et comment elle, se formera, il faut étudier les caractéristiques de la bête elle-même, c'est-à-dire celles de la papauté.

Lorsque la primitive Eglise eut perdu l'Esprit et la puissance de Dieu en abandonnant la simplicité de l'Evangile et en adoptant les rites et les coutumes des païens, elle voulut opprimer les consciences et rechercha pour cela l'appui de l'Etat. Ainsi naquit la papauté, c'est-à-dire une Eglise dominant l'Etat au profit de ses intérêts, et tout spécialement en vue de bannir “ l'hérésie ” . Si les Etats-Unis en viennent un jour à “ former une image à la bête ” , cela signifie que l'élément religieux aura assez d'ascendant sur le gouvernement civil pour se servir de sa puissance.

Or, chaque fois que l'Eglise a pu dominer le pouvoir civil, elle a tenu à réprimer la dissidence. Les églises protestantes qui ont marché sur les traces de Rome en s'unissant au pouvoir séculier ont, elles aussi, manifesté le désir de limiter la liberté de conscience. On en a un exemple caractéristique dans la longue persécution dirigée par l'Eglise anglicane contre les dissidents. Au cours des seizième et dix-septième siècles, des milliers de pasteurs non conformistes ont dû quitter leurs églises, et un grand nombre de personnes, prédicateurs et fidèles, ont été condamnées à des amendes ou ont subi la prison, la torture et le martyre.

C'est l'apostasie qui amena la primitive Eglise à rechercher l'appui du gouvernement et prépara la voie à la papauté, c'est-à-dire à la bête. Saint Paul l'avait dit : “ Il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme du péché. ” (2 Thésaloniens 2 : 3.) Ainsi l'apostasie de l'Eglise préparera la voie à l'image de la bête.

La Parole de Dieu annonce qu'avant le retour du Seigneur, on verra un déclin religieux

analogue à celui des premiers siècles. “ Dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l’argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomniateurs, intempérants, cruels, *ennemis des gens de bien*, traîtres, emportés, enflés d’orgueil, *aimant le plaisir plus que Dieu, ayant Papparence de la piété*, mais reniant ce qui en fait la force. ” (2 Timothée 3 : 15.) “ Mais l’Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s’attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons. ” (1 Timothée 4 : 1.) Satan agira par “ toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l’iniquité ”. Et tous ceux “ qui n’ont pas reçu l’amour de la vérité pour être sauvés ” seront abandonnés à une puissance d’égarement, pour qu’ils croient au mensonge. ” (2 Thésaloniciens 2 : 9-11.) Parvenue à ce degré, l’impiété produira les mêmes résultats que dans les premiers siècles.

La grande diversité de croyances parmi les protestants est parfois avancée comme une preuve décisive que jamais rien ne sera tenté en vue de les amener toutes à l’unité de la foi. Mais, depuis quelques années, il existe dans les églises protestantes un courant de plus en plus puissant en faveur d’une fédération basée sur certains articles de foi. Pour assurer cette union, on évite de discuter les sujets sur lesquels tous ne sont pas d’accord, quelle que soit l’importance que la Parole de Dieu y attache.

Dans un sermon prêché en 1846, Charles Beecher disait : “ Non seulement le corps pastoral des Eglises évangéliques protestantes est entièrement formé sous la pression écrasante du respect humain. ... On y fléchit le genou devant la puissance de l’apostasie. N’est-ce pas ainsi que les choses allaient à Rome ? Ne répétons-nous pas son histoire ? Et que verrons-nous bientôt ? Un nouveau concile général ! Un congrès mondial ! Une alliance évangélique et un credo universel ! ” (Sermon on “ *The bible, a Sufficient Creed* ”, delivered at Fort Wayne, Ind., 22 fév. 1846.) Alors, il ne restera qu’un pas à faire pour parvenir à l’unité : recourir à la force.

Dès que les principales églises protestantes des Etats-Unis s’uniront sur des points de doctrine qui leur sont communs et feront pression sur l’Etat pour l’amener à imposer leurs décrets et à soutenir leurs institutions, l’Amérique protestante sera formée à une image de la hiérarchie romaine et la conséquence inévitable en sera l’application de peines civiles aux délinquants.

La bête à deux cornes “ fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçussent une marque sur leur main droite ou sur leur front, et que personne ne pût acheter ni vendre, sans avoir la marque, le nom de la bête ou le nombre de son nom ”. (Apocalypse 13 : 16, 17.) Or, voici la proclamation du troisième ange : “ Si quelqu’un adore la bête et son image, et reçoit une marque sur son front ou sur sa main, il boira, lui aussi, du vin de la fureur de Dieu. ” La “ bête ” mentionnée dans ce message, et dont le culte est imposé par la bête à deux cornes, c’est la première bête, semblable à un léopard (Apocalypse 13), la papauté. “ Quant à l’image de la bête ”, elle représente le

protestantisme apostat qui s'unira avec le pouvoir civil afin d'imposer ses dogmes.

Reste à définir “ la marque de la bête ” . Après nous avoir mis en garde contre l'adoration de la bête et de son image, la prophétie ajoute : “ C'est ici la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. ” Le contraste établi dans ce texte entre ceux qui gardent les commandements de Dieu et ceux qui adorent la bête et son image et en reçoivent la marque, prouve que l'observation de la loi de Dieu, d'une part, et sa violation, d'autre part, différencieront les adorateurs de Dieu de ceux de la bête.

La caractéristique de la bête, et par conséquent celle de son image, c'est la transgression des commandements de Dieu. Le prophète Daniel écrit, au sujet du pouvoir représenté par la petite corne (la papauté) : “ Il espérera changer les temps et la loi. ” Et saint Paul donne au pouvoir qui allait chercher à s'élever au dessus de Dieu les qualificatifs d'“ impie ” et de “ mystère de l'iniquité ” (Daniel 7 : 25 ; 2 Thessaloniens 2 : 7, 8. Dans ce dernier passage, les mots *impie* et *iniquité* sont traduits de deux termes qui signifient : “ l'homme sans loi ” , “ l'opposition à la loi ” . Voir les versions de Lausanne et Vevey.) Ces deux prophéties se complètent. Ce n'est qu'en tentant de changer la loi divine que la papauté peut s'élever au-dessus de Dieu car ceux qui se soumettraient sciemment à la loi ainsi amendée, rendraient des honneurs suprêmes à l'auteur de ce changement. Cet acte d'obéissance aux lois papales serait une marque d'allégeance accordée au pape au détriment de Dieu.

La papauté a effectivement tenté de changer la loi de Dieu. Dans les catéchismes, le second commandement, qui interdit le culte des images, a été supprimé, et le quatrième a été altéré de façon à ordonner, comme jour du repos, l'observation du premier jour de la semaine au lieu du septième. Les théologiens catholiques déclarent que le second commandement a été omis parce qu'il était inutile, vu qu'il est renfermé dans le premier, et affirment que le texte qu'ils nous donnent est la loi telle que Dieu voulait qu'elle fût comprise. Cela ne saurait donc, selon eux, constituer le changement prédit par le prophète, qui parle d'une altération intentionnelle et réelle : “ Il espérera changer les temps et la loi. ” Néanmoins, le changement apporté au quatrième commandement accomplit exactement la prophétie, car la seule autorité sur laquelle on le fait reposer est celle de l'Eglise. En cela, la puissance papale s'élève ouvertement au-dessus de Dieu.

Tandis que les adorateurs de Dieu se distingueront spécialement par leur respect pour le quatrième commandement, signe de la puissance créatrice de Dieu, et témoignage rendu à son droit aux hommages de l'humanité, les adorateurs de la bête se distingueront par leur tentative d'abolir le mémorial du Créateur en vue de glorifier l'institution romaine. C'est d'ailleurs en faveur du dimanche que la papauté a commencé d'affirmer sa prétention de changer la loi de Dieu (voir Appendice) et qu'elle a eu pour la première fois recours à la puissance du bras séculier. Cependant, les Ecritures ne désignent que le septième jour de la semaine, et jamais le premier, comme “ jour du Seigneur ” . Jésus lui-même a déclaré : “ Le Fils de l'homme est seigneur même du sabbat. ” D'autre part, dans le quatrième

commandement, Dieu affirme que “ le septième jour est le repos de l’Eterne1 ” , et, par la plume d’Esaïe, il l’appelle “ mon saint jour ” (Marc 2 : 28, version de Lausanne) ; Esaïe 58 : 13.)

L’assertion, si souvent avancée, que c’est Jésus-Christ qui a changé le sabbat est démentie par ses propres paroles. Dans son sermon sur la montagne, il déclare : “ Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu’à ce que tout soit arrivé. Celui donc qui supprimera l’un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux . ” (Matthieu 5 : 17-19.)

Les protestants reconnaissent généralement que la Bible ne sanctionne pas le changement du sabbat. On en voit la preuve dans des publications autorisées. L’un de ces ouvrages constate “ le silence absolu du Nouveau Testament en ce qui concerne un commandement explicite en faveur du dimanche ou en fait de règlements relatifs à son observation ” . (Georges Elliott, *The Abiding Sabbath*, p. 184.)

Un autre écrivain affirme : “ Jusqu’à la mort du Sauveur, aucun changement de jour n’avait eu lieu ” ; et “ rien ne prouve que les apôtres, aient donné un commandement explicite enjoignant l’abandon du sabbat du septième jour et l’observation du premier jour de la semaine ” . (A. E. Waffle, *The Lord’s Day*, p. 186-188.)

Les auteurs catholiques admettent d’autre part que le changement du jour du repos est le fait de leur église, et déclarent que les protestants s’inclinent devant son autorité en observant le dimanche. Dans le catéchisme de l’évêque de Montpellier, en réponse à la question : “ Quel est le jour qu’il faut observer ? ” on lit : “ Dans l’ancienne loi, on sanctifiait le samedi. Mais l’Eglise, instruite par Jésus-Christ, et conduite par le Saint-Esprit, a changé ce jour en celui du dimanche, en sorte qu’au lieu du dernier jour, on sanctifie le premier. ” (*Instructions générales en forme de Cathéchisme*, publiées par ordre de Messire Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier ‘1733’, p.137, 138.)

Comme signe de l’autorité de l’Eglise catholique, ses apologistes citent “ le fait même du transfert du sabbat au dimanche, fait accepté par les protestants ... qui, en observant le dimanche, reconnaissent que l’Eglise a le pouvoir d’ordonner des fêtes et de les imposer sous peine de péché ” . (H. Tuberville, *An Abridgement of the Christian Doctrine*, p. 58.) Le changement du quatrième commandement n’est-il donc pas nécessairement le signe ou la marque de l’autorité de l’Eglise catholique, en d’autres termes, “ la marque de la bête ” ?

Or, l’Eglise catholique n’a pas abandonné ses prétentions à la suprématie, que le monde et les églises protestantes reconnaissent virtuellement en acceptant un jour de repos de sa

création et en répudiant le sabbat des Ecritures. Un évêque français affirme que “ l’observation du dimanche par les protestants est un hommage rendu, malgré eux, à l’autorité de l’Eglise [catholique] ”. (Mgr de Ségur, *Causeries sur le protestantisme d’Aujourd’hui*, p. 207.) Ils ont beau se réclamer, pour ce changement, de l’autorité de la tradition et des Pères, ils le font au mépris du principe même qui les a séparés de Rome, à savoir que “ leur seule et unique règle de foi est l’Ecriture sainte ”. Rome voit bien qu’ils s’abusent et ferment volontairement les yeux sur des faits évidents. Aussi se réjouit-elle en constatant que l’idée d’une loi du dimanche gagne du terrain, assurée de voir, tôt ou tard, le monde protestant revenir dans son giron.

L’observation du dimanche imposée par des églises protestantes équivaut à l’obligation d’adorer la papauté ou “ la bête ”. En outre, en imposant un acte religieux par l’intermédiaire du pouvoir civil, les églises formeront une “ image à la bête ” ; il s’ensuivra que tout pays protestant qui imposera l’observation du dimanche rendra par là obligatoire l’adoration de la bête et de son image.

Il est vrai que les chrétiens des générations passées ont observé le dimanche, convaincus que c’était le jour du repos prescrit par la Bible. Et il y a actuellement dans toutes les confessions, sans en excepter la communion catholique romaine, de vrais chrétiens qui croient honnêtement que le dimanche est d’institution divine. Dieu agréa leur sincérité et leur fidélité. Mais quand l’observation du dimanche sera imposée par la loi, et que le monde possédera la lumière sur le vrai jour du repos, celui qui, alors, rendra hommage à Rome plutôt qu’à Dieu, adorera la bête de préférence à Dieu, adoptera le “ signe ” de l’autorité de la bête au lieu de celui de l’autorité divine et obéira aux lois humaines plutôt qu’à la loi de Jéhovah, celui-là recevra la “ marque de la bête ”.

Le plus terrible avertissement jamais adressé à des mortels est celui qui est contenu dans le message du troisième ange. Ce péché est particulièrement odieux puisqu’il attirera sur la tête des transgresseurs la colère de Dieu sans mélange de miséricorde. On ne saurait donc laisser le monde dans les ténèbres sur une question de cette importance. La mise en garde contre ce péché doit parvenir au monde avant que les jugements de Dieu fondent sur lui ; chacun devra en connaître les motifs et avoir l’occasion d’y échapper. Or, la prophétie déclare que cette proclamation sera faite par le premier ange “ à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple ”. L’avertissement du troisième ange, qui fait partie de ce triple message, ne doit pas avoir une publicité moins large. Il sera, dit la prophétie, proclamé d’une voix forte par un ange qui vole au milieu du ciel. Il attirera donc l’attention du monde entier.

Dans ce conflit, toute la chrétienté sera partagée en deux camps : d’une part, ceux qui gardent les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus, et, d’autre part, ceux qui adorent la bête et son image et en reçoivent la marque. L’Eglise et l’Etat auront beau unir leur puissance pour contraindre “ tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves ”, à prendre “ la marque de la bête ”, (Apocalypse 13 : 16, 17.) le peuple de Dieu ne la recevra pas. Le prophète de Patmos voit “ ceux qui avaient vaincu la bête et

son image, et le nombre de son nom, debout sur la mer de verre, ayant des harpes de Dieu. Et ils chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau" (Apocalypse 15 : 2, 3).